

FORÊT DEBOUT
Journée festive et citoyenne
QUELLE FORÊT POUR NOS ENFANTS ?

Venez nombreux pour

Découvrir la forêt de Chailluz à travers ses ateliers sur
les oiseaux, fleurs, champignons, insectes, chauves-souris, les arbres...

Echanger au village des associations

Participer à la table ronde

Dimanche 9 Octobre 2016
de 10h00 à 17h30
Forêt de Chailluz - Grandes baraques

Snupfen Union Syndicale Solidaires
organisé par le SNUPFEN Solidaires
syndicat des personnels de l'ONF
Snupfen Union Syndicale Solidaires

contact : foretdebout@riseup.net

SOMMAIRE

	Page
Editorial	1
Pourquoi le boycott ?	2 - 3
Agent patrimonial, c'est-à-dire ?	4 - 5
On n'arrête pas le progrès	6 - 7
Brèves	8 - 9
Quand la nature compose	10
Maladie de Lyme : de petites avancées	11 - 12 - 13
De retour de Slovénie ...	14 - 15
Incroyable mais vrai	16
L'Etat d'assiette nouveau est arrivé	17

« La crise consiste justement dans le fait que l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître : pendant cet interrègne on observe les phénomènes morbides les plus variés ». Antonio Gramsci (1891-1937).



FORÊT DEBOUT

Journée festive et citoyenne

QUELLE FORÊT POUR NOS ENFANTS ?

EDITO

La trêve estivale a été de courte durée. La direction multiplie les convocations et invitations pour débattre sur les sujets d'actualité, mais par simple formalisme. Elle fait mine d'écouter le point de vue et les remarques des organisations syndicales mais, dans la réalité ne les prend absolument pas. Un rouleau compresseur est en marche. Où s'arrêtera-t-il ? Quelles conséquences pour nous et pour la forêt ?

Le SNUPFEN Solidaires ne baisse pas les bras. Tout en continuant en interne à défendre les personnels et la forêt, nous avons cette année choisi de sensibiliser le grand public à une gestion forestière basée sur le long terme et à l'importance de l'interaction entre tous les milieux.

Une journée « Forêts Debout » est organisée le dimanche 9 octobre 2016 en forêt de Chailluz, au hameau des Grandes Baraques, à partir de 10 heures.

C'est à l'initiative des adhérents du SNUPFEN que des associations se joignent à des forestiers et organisent cette journée de sensibilisation et d'action en faveur d'une approche publique et de long terme des forêts.

Dans un contexte de réchauffement rapide du climat et d'une demande pressante de prélèvements supplémentaires de ressources forestières, nous souhaitons sensibiliser le public sur les nouveaux équilibres à trouver entre tous les rôles et fonctions assurés par les arbres et par les massifs boisés.

C'est également une invitation à un échange et à un croisement des regards que nous vous invitons afin de resituer nos centres d'intérêts respectifs dans la grande chaîne du vivant et la complexité des forêts.

Nous nous proposons en fin de journée de constituer un collectif SOS forêt tels qu'il en existe ailleurs dans notre pays : afin de prolonger le croisement des regards et défendre mieux les forêts.

Le 9 octobre, rejoignez-nous, nombreux, aux Grandes Baraques et profitez-en pour oublier, l'espace d'une journée, votre quotidien professionnel perturbé par Prod Bois, Teck, Windows 8 et autres nouveaux outils informatiques qui nous éloignent de l'essentiel à savoir de la forêt et de notre cœur de métier.

Véronique BARRALON

Dimanche 9 Octobre 2016
de 10h00 à 17h30
Forêt de Chailluz - Grandes baraques

POURQUOI LE BOYCOTT ?

Nos représentants aux CHSCT et CTT ne siègent plus depuis plusieurs mois. Cela mérite quelques explications.

Le SNUPFEN participe pleinement depuis des années aux travaux du CHSCT et du CTT. Notre position largement majoritaire et un engagement conséquent de nos représentants ont permis d'élaborer une expertise sur la situation des personnels de terrain et de soutien, dont la direction n'avait pas idée compte tenu du décalage et de la défiance qui existe entre elle et son personnel. Malheureusement la prise en compte, par le pouvoir dirigeant, de ce travail de fond et des résultats qui en découlent, est bien maigre au regard des énergies déployées. Aveugle et sourde, la direction de l'ONF refuse d'entendre et de régler les problèmes qui se posent en terme de santé du personnel et d'organisation du travail. Son attitude laisse à penser que, pour elle, les réunions des CHSCT et CTT font partie d'un processus légal, une figure imposée dont elle se passerait volontiers et qu'elle oublie vite, une fois les réunions terminées.

Des dérives à tous les étages



D'un côté il y a des résultats d'expertise alarmants qui pointent du doigt un malaise social considérable, une défiance et une désorganisation à tous les étages. De l'autre il y a une direction autiste qui continue à diviser le personnel (voir le classement inique du personnel administratif), à le charger dangereusement notamment en lui confiant des intérimis conséquents et longs, à déployer des outils inefficaces, des procédures lourdes, chronophages, aux antipodes d'une simplification indispensable, pourtant annoncée. En d'autres termes, on a soulevé le couvercle de la marmite et on l'a vite refermé.

On ne peut que déplorer le fait que la direction envisage le télétravail alors qu'elle est depuis des années incapable de développer des logiciels informatiques adaptés et efficaces et qu'elle les change dès que les personnels commencent à s'y habituer.

Doit-on se réjouir du recrutement de contractuels quand, dans le même temps, on balaie d'un revers de main l'ensemble de la formation technique du personnel de terrain ?

Il faut se méfier du développement du martelage à la peinture, qui peut prévenir les épicondylites mais dont la toxicité est connue et représente à long terme un danger réel pour ses utilisateurs.

Le tutoiement généralisé comme mode de management peut paraître sympathique, plus humain, mais attention il s'agit d'une stratégie de la direction qui essaie d'obtenir plus facilement l'assentiment du personnel, de le soumettre.

Il est inquiétant de constater que les tâches prioritaires confiées par la hiérarchie à l'AP sont la préparation de programmes-devis de travaux et des états d'assiette dont les objectifs chiffrés sont croissants, les autres missions de service public passant au second plan.

On ne peut que frémir lorsque l'obsession de fournir du bois à la filière aval met un terme à la gestion durable par l'exploitation de parcelles sans régénération acquise ou lorsqu'on autorise des coupes au diamètre, coupant le blé en herbe.

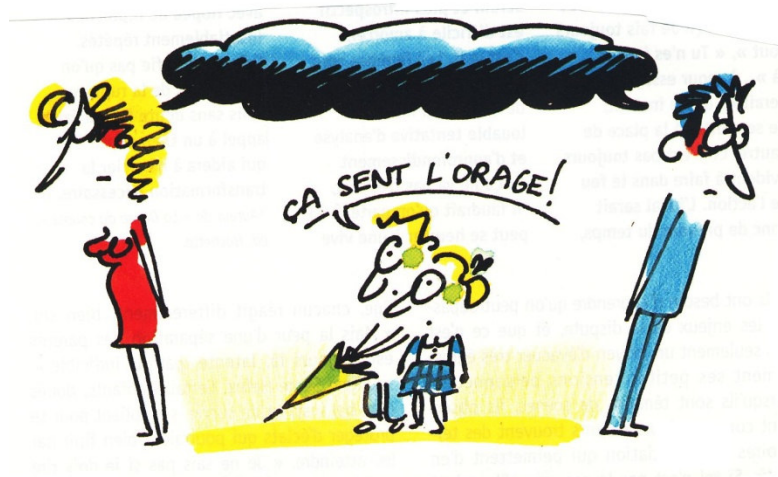
Enfin, doit-on accepter d'écouter les longs monologues d'un DT, avaler les couleuvres, protester pour la forme et, dans la réalité des faits rester impuissant face à ce qui se trame en coulisse ?

Une Direction nuisible

Nous n'approuvons pas ce type d'attitude et nous ne pouvons nous satisfaire du rôle qu'il nous est donné à jouer. Nous ne servirons pas l'intérêt de l'instance dirigeante qui ne respecte ni son personnel, ni l'éthique de nos métiers, qui ne voit dans la forêt que la fourniture de bois brut, d'énergie ou d'industrie tout en tentant de présenter, pour le grand public, une vitrine environnementale. Une direction menaçante qui ne voit dans son personnel que l'outil qui doit la servir aveuglément.

C'est pourquoi nous ne participons pas aux CHSCT et CTT ni à ceux qui suivront tant que nos représentants seront utilisés pour valider les mutations incessantes et les orientations perverses de cet établissement.

Le couvercle de la marmite étant ouvert, il faut que le pouvoir accepte de regarder ce qui y bout et se charge de faire baisser la température.



AGENT PATRIMONIAL, C'EST A DIRE ?

Voilà 14 ans que cela dure. Lorsqu'un élu, une entreprise, une administration, un affouagiste, un promeneur, me demandent quelle est ma fonction, je suis censé répondre « *agent patrimonial* ». Idem lorsque je me retrouve en FOP ou dans une réunion interne et qu'il faut faire un tour de table pour se présenter. Sans oublier la signature de messagerie. J'en ai assez de ce terme impropre et flou qui vide le métier que j'exerce de sa substance. Mais pourquoi un tel choix sémantique ?

Patrimoine = capital

Revenons au PPO et au début des années 2000 qui ont profondément modifié l'organisation de l'Etablissement et parallèlement les fonctions, les métiers de nombreux personnels.

A l'époque, la Direction confie notamment au cabinet d'audit, libéral, Deloitte et Touch, après avoir défini un nouvel organigramme, un travail consistant à tracer d'une manière générale les contours des nouveaux métiers. Cela se traduit par des « *fiches métier* ».

Pour les experts du cabinet qui ne connaissent pas l'ONF, le rôle de celui qu'ils dénomment « *agent patrimonial* » en lieu et place d'« *agent technique forestier* » est « *d'assurer les activités de base de la gestion patrimoniale d'une forêt ou d'un espace naturel et de participer à un certain nombre d'actions spécialisées pour la gestion durable des forêts et espaces naturels* ». Fortement influencés par l'univers concurrentiel, par les boîtes privées qu'ils audient régulièrement, par une gestion capitaliste qu'ils maîtrisent bien, ils calquent ce qu'ils connaissent au service public. Un agent qui s'occupe d'une forêt gère un patrimoine comme un conseiller bancaire gère des portefeuilles. Nous gérons bien des coupes « en portefeuille », n'est-ce pas (sic) ? Il faut faire fructifier ce patrimoine, savoir tirer le meilleur parti de ce qui constitue un capital, un point c'est tout.

Agent = exécutant

Bien que cela soit surréaliste compte tenu de son autonomie et des multiples compétences qu'il doit mettre en œuvre, l'agent technique forestier demeure, encore en 2002, en catégorie C.

Et pour bien marquer la différence de ce personnel avec celui de catégorie B auquel appartient le métier de « *technicien forestier* », il est essentiel de garder le terme « *agent* ». C'est un exécutant, un point c'est tout, même si la fiche métier précise que l'autonomie et le sens des responsabilités doivent faire partie de son savoir-être.

On en profite à l'époque pour enlever les termes « technique » et « forestier » qui pourtant définissent parfaitement ses compétences. L'occasion est trop belle pour la Direction de s'attaquer à ces personnels techniques, à ces experts des territoires, véritables conseillers forestiers des élus. Ils sont accusés par la hiérarchie de filtrer les directives mercantiles, de mettre en place des stratégies de contournement désarmant son pouvoir. On les punit en leur enlevant deux termes chargés de sens traduisant des compétences tangibles et en les affublant d'une appellation floue, impropre très commune qui suscite la confusion.



Agent matrimonial

En effet, si l'on se présente comme un « *agent patrimonial* » et si l'on ne précise pas « *de l'Office national des Forêts* », nos interlocuteurs, peuvent facilement nous prendre pour des conseillers bancaires, des agents immobiliers mais aussi pour des archéologue-assistants, des gardiens de musée (même si c'est vrai on s'en approche, on aimerait tellement nous mettre au placard avec les archives) ou comme beaucoup d'entre nous le disaient en blaguant en 2002 en apprenant leur nouveau titre, des agents ...matrimoniaux !

Des appellations bien plus proches de la réalité

Sans être forcément nostalgique d'un passé révolu, reconnaissons que l'appellation « *garde des Eaux et Forêts* » était beaucoup plus proche de la réalité de ce qui devrait être notre métier. Protéger, gérer des milieux naturels où l'eau et la forêt sont en interaction, ce qui est une évidence.

Pour les affouagistes, les exploitants forestiers, les chasseurs, de nombreux élus ruraux, mais aussi les correspondants locaux de l'ER, nous sommes le « *garde forestier* ». Pour eux, cela signifie quelque chose : nous sommes le spécialiste, le connaisseur de leur forêt, celui qui est en mesure de leur dire quelle est sa richesse, son état sanitaire, si elle est en mesure de répondre aux besoins en bois des habitants, au budget de la municipalité, etc....

Souvent aussi, nous sommes considérés comme « *Le Forestier* » (pas l'expert privé bisontain !) expression qui traduit bien le fait que nous sommes la référence locale en terme de gestion de la forêt.

Des techniciens forestiers généralistes

Nous sommes les derniers dans notre établissement à arpenter quotidiennement la forêt, à rencontrer les élus, les entreprises, les affouagistes et les différents usagers de l'espace, à « *battre la campagne* », à travailler « *sur le terrain* ». Nous sommes les derniers forestiers généralistes et nous luttons pour ne pas devenir des « *techniciens de bureau* » ou des « *administratifs de terrain* » comme cela a été imposé malheureusement à nos collègues spécialistes dans le cadre d'une ridicule et prétentieuse « *professionnalisation des métiers* ».

On veut faire de nous des « *technico-commerciaux bois* » alors que nous voulons tendre vers ce que l'on pourrait appeler des « *écosystémiers* » qui auraient une connaissance plus fine des milieux naturels, des interactions entre les différents éléments qui les composent.

Alors, d'accord, ce dernier terme est un peu abscon, trop loin du langage courant.

On pourrait alors penser à l'appellation « *technicien forestier de terrain* », mais cette dernière est redondante tant la maîtrise de techniques est intimement liée à une présence sur le terrain.

Ne pourrait-on pas dire simplement que nous sommes des « *techniciens forestiers généralistes* » en précisant plus loin « *... responsables ou gestionnaires de triages* » même si ce dernier terme n'est pas connu de tout le monde.

Dans nos campagnes, nous sommes des experts territoriaux et là personne ne nous voit comme des agents patrimoniaux, des « *AP* » comme aiment si bien le dire, en langage technocratique, nos cadres.

Le vocabulaire local est varié, illustratif, pragmatique, bien plus fidèle à ce que nous sommes, à ce que nous représentons.

Laissons-le s'exprimer.



ON N'ARRÊTE PAS LE PROGRES

Le « mais si » est arrivé.

« Avec lui tout va bien ». « Il n'y a pas plus opérationnel ». « Vous vous y ferez ». « Mais si, ça fonctionne ! » nous martèle la Direction.

Dans la série, l'ONF pilote de nouveaux logiciels, après Teck pour les travaux, voici ProdBois pour les coupes !

Tout sauf convivial

Teck pouvait nous faire un peu rêver. Imaginer, avec un nom pareil c'est le dépaysement assuré !

Avec ProdBois on est dans le dur du sujet, finie la poésie. On sait qu'on ne va pas s'amuser, c'est sérieux ce nom qui claque à l'oreille ...

Et il réussit à faire passer le logiciel Teck, beaucoup décrié à l'époque, pour presque convivial.

Parce que, si il y a un qualificatif que l'on ne peut pas appliquer à ProdBois c'est bien celui-là : con-vi-vial.

Oh ! C'est sûr qu'on s'adapte, qu'on fait l'effort de comprendre le fonctionnement de ce logiciel. Mais c'est à se demander si ceux qui l'ont conçu savent ce qu'on fait réellement. Dès qu'on sort des cas simples tout se complique. Logique ! Shadok.

Il y a tellement de cas de disfonctionnements qu'on croirait à une blague. Les contre-exemples sont si nombreux que c'en est gênant. Tels les logiciels et applications associés aux smartphones. Certains téléphones n'ont plus de notice d'utilisation fournie. Tout y est intuitif, logique, ergonomique, convivial. C'en est écoeurant !



La « marche à reculons » du progrès

Alors quand des cadres vantent les bienfaits de la bête, nous assurent qu'elle va s'améliorer, qu'on va s'y faire, leurs discours à la méthode Coué heurtent la communauté de travail (agent patrimoniaux, RUT, secrétaires) confrontée au logiciel, qui subit les bugs et autres couacs. Bonjour les crises de nerf.

Et puis c'est un tel plaisir pour un agent de terrain de passer du temps au bureau sur son ordinateur. On comprend mieux les secrétaires. C'est peut-être ça finalement le but : souder le collectif dans la douleur.

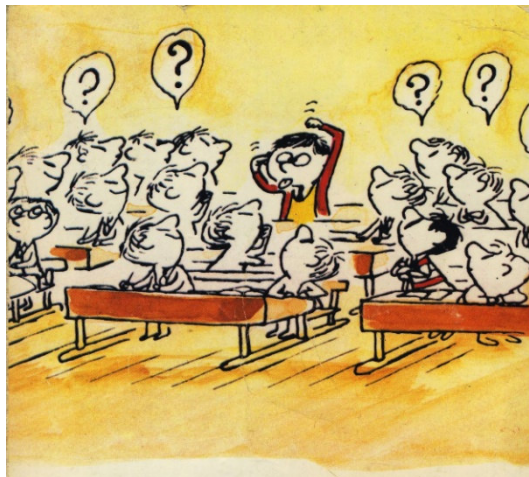
Alors bon courage à ceux qui vont y passer et bon vent à ceux qui y sont déjà ...

Faut espérer qu'elle n'a pas coûté cher, une m.... pareil.

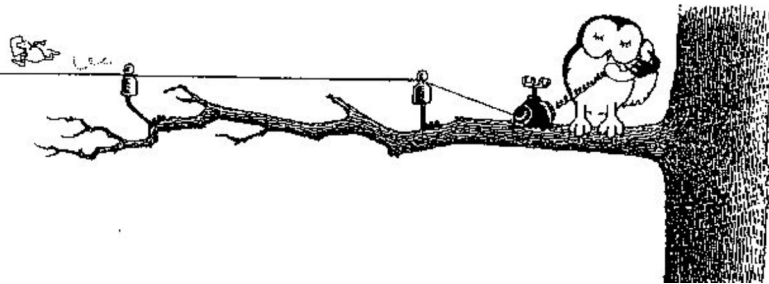
Inspiré par le sujet un collègue poète nous donne sa vision du nouveau logiciel.

Mr PRODBOIS

Ohé ! Bonjour et bonne année ! :-)
Je ne veux point vous fâcher
Mais juste vous dire la vérité.
Vous êtes encore mal adapté
Aux exigences des ventes sur pied.
Dans une affaire si compliquée,
Il ne faut pas tant se précipiter.
Pour quel intéressement à gratter
Prendre le risque de voir craquer
Par votre faute un personnel épuisé.
En informatique je suis pas un doué
Et dans votre galère je veux pas embarquer.
Avec votre déploiement à marche forcée
Beaucoup de notre temps vous dilapidez
Où sont la qualité et l'efficacité
Que vous devriez nous apporter ?
Alors retournez chez ceux qui vous ont enfanté
S'ils ne raisonnaient pas avec les bois face au nez
Ils pourraient surement plus nous aider.
Pour vous régler, ils sont bien cher payés
Et ce n'est pas le job des Chefs d' UT.
Ces derniers, trop dociles, s'y sont résignés
Mais de servir de cobayes, ils sont fatigués.
Je vous souhaite bon courage et patientez,
Vous finirez bien par y arriver. Olé ! ;-)



BREVES



Cérébral : les travaux à la Tour sont pénibles mais c'est pour bénéficier de meilleures conditions de travail dans un avenir proche. Un collègue, chef de projet, a une attente très forte, disposer d'un bureau « *seul* », pour pouvoir « *réfléchir* ». Les secrétaires, quant à elles, peuvent être à deux ou quatre.



Magiciens : la retraite a du bon surtout quand on arrive à se faire payer son pot de départ par l'ONF. Les collègues cadres réussissent ce tour de passe-passe, les économies c'est pour les autres ...

Glissement des tâches : en l'espace de trois semaines, beaucoup d'entre nous subiront 5 jours de formation informatique : Prodbois, Teck et Windows 8. Alors que les martelages et les exploitations commencent, ça nous laissera peu de temps sur le terrain. A terme, les ouvriers nous y remplaceront et nous deviendrons des spécialistes du télétravail. En tous cas, c'est la vision de la direction.

Glissement des tâches (suite) : Les agents vont passer de plus en plus de temps au bureau devant leur ordinateur. Du coup, les secrétaires auront moins de travail administratif. Iront-elles en renfort sur le terrain ? Ou va-t-on supprimer leurs postes ?

L'enfer devient vert : après avoir reçu l'équivalent de 6000 obus/ha, la « zone rouge » autour de Verdun, creuset de l'enfer de la Grande Guerre est devenue un poumon vert. Une forêt, grâce à la plantation à partir de 1924 et pendant huit ans de trente six millions d'arbres. Aujourd'hui des sonneurs à ventre jaune ou des tritons ont colonisé les trous d'obus, les chauves-souris et certaines femelles de chat sauvage ont trouvé refuge dans les abris souterrains. Enfin, une vingtaine d'espèces d'orchidées a colonisé les remblais calcaires des ouvrages fortifiés.

Aucune excuse : bien que responsable d'un immense fiasco, l'annulation d'un examen professionnel alors que tous les candidats et organisateurs s'étaient déplacés, la DRH n'assume pas. Il s'agit pour elle « *d'une erreur matérielle indépendante de (sa) volonté.* » Elle se contente de parler de « *contraintes* » occasionnées et demande à tous de la « *compréhension* ». Se confondre en excuses aurait été le minimum. Mais elle n'a pas cette dignité.



Dérèglement accéléré : en moyenne, juillet 2016 a été le mois le plus chaud jamais enregistré depuis les premiers relevés en 1880. Mais plus grave, depuis avril 2015, les records de température tombent chaque mois sans discontinuer. Avec pour conséquence des ouragans, des sécheresses et des inondations qui ne cessent de se multiplier. Car tout est lié.



Désolés : Notre personnel d'encadrement est à ce point remarquable, que nous n'avons pas encore trouvé d'attaque personnelle suffisamment croustillante à publier dans Antidote, pour avoir l'honneur d'une brève de recadrage de « Je » dans intraforêt, comme l'ont obtenu nos collègues lorrains du « Béret qui fume ».



Les arbres sont toujours plus verts ailleurs : Un exploitant allemand à qui on demande pourquoi il a acheté de gros volumes de résineux ces deux dernières années dans le massif vosgien, répond que les contraintes en terme de qualité d'exploitation et de normes environnementales sont trop strictes en Allemagne. Ach ! Et zi z'édait en Vrance gu'on édait bas azzez eksichants ?



Une nouvelle qui ne manque pas de piquant : Le frelon asiatique poursuit sa progression, un premier nid a été identifié et détruit en Franche-Comté dans le secteur de L'Isle sur le Doubs. Amis apiculteurs soyez vigilants.



WKA pas KO : Le Workabout, ancêtre du TDS, n'a pas encore fait son dernier « biiiiip ». Après 20 ans de bons et loyaux services et malgré quelques avaries, des spécimens vont continuer d'être utilisés en cubage sur certaines agences cet automne. Quelle longévité !



Plus c'est long, plus c'est bon ? Nos aménagements fixent des âges d'exploitabilité assez courts, une sylviculture dynamique prévoyant de nombreuses éclaircies produisant majoritairement du petit bois d'industrie. Or, le BIL s'écoule mal, et la non réalisation des éclaircies qui en découle, rend caduque les objectifs des aménagements. Le sylviculteur doit raisonner sur le long terme et l'obtention de GB dont le rôle écologique est essentiel.



Plus c'est petit plus c'est mignon ? A écouter les industriels du résineux, il ne faudrait plus que des petits bois. Pourtant d'après un compte rendu de la vente de Levier dans la revue *le Bois International*, du 2 juillet 2016, les sapins d'1 m³ se sont vendus 52€/m³, les sapins de 2 m³, 56€/m³ et les sapins de 3.5m³, 60€/m³. Encore un argument pour ne pas trop réduire nos âges d'exploitabilité.



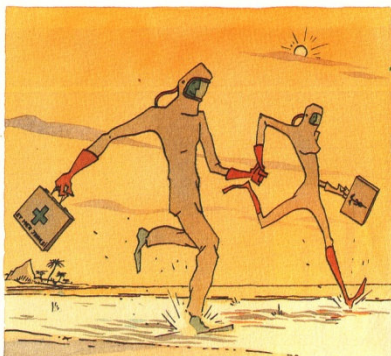
Bouclage artisanal : Les travaux de la DT ont occasionnés des désagréments pour les personnels de la tour mais pas seulement. Cela a également perturbé le bouclage de ce numéro d'Antidote. Faute de bureaux disponibles, il a fallu se déplacer chez l'habitant et réaliser un journal avec des moyens limités. Cela explique le faible nombre de pages et les quelques coquilles qui parsèment peut-être le journal. Ceci étant bien entendu indépendant de notre volonté.



Dernière minute : Nous apprenons que le concours de CTF a lui aussi été annulé pour des raisons obscures, une fois de plus indépendante de la volonté de la Direction...Quand ça veut pas ça veut pas...

QUAND LA NATURE COMPOSE

Un grand patron de la réassurance, Denis Kessler, déclare à un journal du soir, « La Terre reste la principale source de risque pour l'humanité. » Les événements climatiques de cet été viennent à nouveau confirmer cette remarque. Même si les records de températures qui chamboulent le régime des précipitations et à terme bousculent nos habitudes et nos modes nos de vie, il n'est pas certain qu'une bonne police d'assurance nous mette vraiment à l'abri.



A l'occasion d'incendies dans les forêts primaires de l'Oregon et de l'Etat de Washington, un spécialiste de la lutte contre les incendies déclare que « nous ne pouvons pas lutter comme par le passé alors qu'autant d'éléments sont contre nous. » Cette remarque résume assez bien la situation et a fait dire au gouverneur de l'Etat de l'Oregon : « Les gens doivent réaliser que nous sommes entrés dans une nouvelle ère. » Avouons qu'à l'échelle humaine, changer d'ère ce n'est pas banal.

Travaux pratiques de proximité

Plus près de chez nous, les sautes d'humeur d'un climat de plus en plus imprévisible ont généré pendant 19 jours en juin des chutes de pluie de 265, 9 mm à Besançon, alors que la moyenne de juin s'élève à 101,1 millimètres. Un record absolu !

Une première étude destinée à quantifier l'impact du changement climatique sur les allergies fait apparaître qu'elles pourraient doubler en Europe d'ici à 2050. Le pollen d'ambrosie, plante invasive originaire d'Amérique du Nord, augmente rapidement en Franche Comté.

L'hiver qui fut d'une exceptionnelle douceur, permettra qu'en août, après une première en avril et une seconde dans milieu de cet été, qu'une troisième génération de la pyrale du buis voit le jour.

Originaire d'Asie, la chenille de ce papillon nocturne arrivé il y a huit ans en Alsace a déjà colonisé 86 départements. Sa vitesse de déplacement est à présent estimée à 10 kilomètres par an. La pyrale du buis dévore les feuilles des buis depuis l'intérieur des buissons qui sont également attaqués par un champignon foliaire, le *cylindra cladium buxicola*. Une fois secs et devenus très inflammables, ils représentent de réels dangers en cas d'incendies.

On ne connaissait pas jusque-là de prédateurs à la pyrale. Cependant, une réponse naturelle semble se mettre en place : alors qu'il n'existait jusqu'alors dans nos milieux aucun oiseau capable de réguler les populations de pyrales, les mésanges et les geais, qui jusque-là ne s'intéressaient pas au buis, commencent depuis deux ou trois ans à y trouver leur nourriture.

Loués soient les oiseaux !

MALADIE DE LYME : DE PETITES AVANCEES

Dans le numéro 99 d'Antidote daté d'avril 2014, nous dénonçons l'omerta française régnant autour de la borréliose (ou maladie de Lyme) dont l'ampleur est totalement sous-estimée par un monde médical qui se fie à des diagnostics et des traitements le plus souvent inefficaces.

Suite à des actions en justice, contre des laboratoires, de plusieurs patients atteints de la maladie, de la grève de la faim d'un malade, d'une lettre ouverte de 100 médecins demandant des mesures urgentes et significatives au gouvernement, actions relayées cet été par les médias, un coin du voile est en train de se lever.

Au sein de notre établissement, la maladie de Lyme de collègues, souffrant parfois depuis plusieurs années, a été récemment reconnue comme maladie professionnelle et une partie de leurs frais médicaux engagés antérieurement à la reconnaissance a été prise en charge. Autant d'avancées encourageantes qui méritent qu'on s'y arrête.

Le spectre d'une épidémie

En Europe, 1 million de personnes sont infectées chaque année par la borréliose. Alors que nos voisins allemands annoncent 300 à 500 000 nouveaux cas annuels, les autorités de santé n'en déclarent que 27 000 pour l'hexagone alors qu'il y en a probablement au moins 100 000.

Le sujet est sensible car potentiellement coûteux s'il doit être pris en charge par la sécurité sociale. Car le nombre de cas ne cesse d'augmenter. Plusieurs raisons à cela : « *l'augmentation des surfaces forestières, du nombre de sangliers et chevreuils mais aussi l'affaiblissement de nos organismes bourrés de substances chimiques, pesticides et autres métaux lourds* » comme l'indique l'Obs du 14 juillet dans un dossier très fouillé sur maladie de Lyme (1).

Des diagnostics peu fiables

Depuis 2006 et une conférence de consensus largement controversée, la France a adopté le protocole archaïque suivant : si un patient, après une piqûre ne présente pas d'érythème ce qui est très fréquent, le médecin peut prescrire le test « *Elisa* ». S'il est négatif, on considère que le patient n'est pas malade. S'il est douteux ou positif, le médecin peut prescrire un deuxième test plus sensible, « *le Western Blot* ».

Bien qu'un rapport du Haut Conseil pour la Santé Publique en 2014 ait confirmé la non fiabilité d'Elisa qui ne détecte que 3 souches de *Borrelia* sur la vingtaine connue aujourd'hui, le protocole officiel reste inchangé.

Aux Etats-Unis, non seulement le médecin est libre de prescrire le Western-Blot malgré un Elisa négatif, mais il a même le devoir de dire à son patient qu'un test négatif, quel qu'il soit, n'est pas la preuve qu'il n'est pas infecté. Tout dépend des signes cliniques.

Des traitements insuffisants

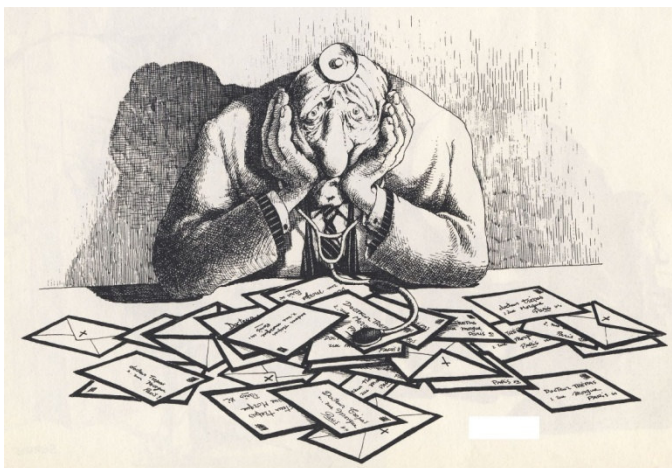
Beaucoup de professionnels de santé se contentent de prescrire 3 semaines d'antibiotiques pour traiter l'infection mais cela ne suffit pas toujours à l'éradiquer. Celle-ci peut se déclarer que des années après la piqûre à la faveur d'une baisse des défenses immunitaires et devenir chronique.

Des malades qui souffrent de douleurs articulaires, cardiaques, de bourdonnements, d'essoufflements, de paralysies vont de spécialistes en spécialistes, d'hôpitaux en hôpitaux et parfois échouent en psychiatrie du fait d'une méconnaissance de nombreux professionnels de la santé, de la chronicité, en d'autres termes de la phase tertiaire de la maladie.

Des spécialistes sous pression

Par contre, les médecins spécialistes de Lyme, sont, quant à eux, régulièrement poursuivis par les caisses primaires d'assurance maladie parce qu'ils prescrivent des antibiotiques au-delà des recommandations officielles, qu'ils demandent des Western-Blot et des bilans sanguins spécifiques malgré des tests Elisa négatifs. Des condamnations lourdes poussent certains d'entre eux à se déconventionner et à réaliser des demandes d'examens sanguins en Allemagne.

Un laboratoire strasbourgeois a été obligé de fermer parce qu'il privilégiait les Western-Blot et un biologiste, dont nous avons parlé dans Antidote en 2014, a été condamné pour avoir commercialisé un produit antiLyme à base d'huiles essentielles, reconnu pourtant aux Etats-Unis.



Un plan d'action national

Du fait notamment de l'action en justice de 250 malades contre les labos BioMérieux et Diasorin qui commercialisent Elisa, de la grève de la faim médiatisée d'un malade, le ministère de la Santé annonce fin juin, un grand plan d'action national. Qui semble se limiter à de la com, car en cas d'épidémie infectieuse, les autorités répugnent à reconnaître l'étendue des dégâts et leur responsabilité.

Mais cela pourrait ne pas en rester là. En effet, 100 médecins ont saisi au bond l'annonce du plan et ont adressé, en juillet, une lettre ouverte à la ministre de la Santé, demandant des financements publics pour améliorer les tests de diagnostics, la prise en compte de la détresse morale de patients en errance diagnostique pendant plusieurs mois ou années, l'arrêt des poursuites contre les médecins qui ne suivent pas les recommandations officielles, la création d'unités spécialisées Lyme et le financement de la recherche.

Des reconnaissances de maladie professionnelle

Suite à la venue du Professeur Christian Perronne, chef de service en infectiologie au CHU de Garches, véritable référence en la matière, en septembre 2014 au CHSCT central, l'ONF a bougé et s'est renseigné sur les docteurs experts sur Lyme.

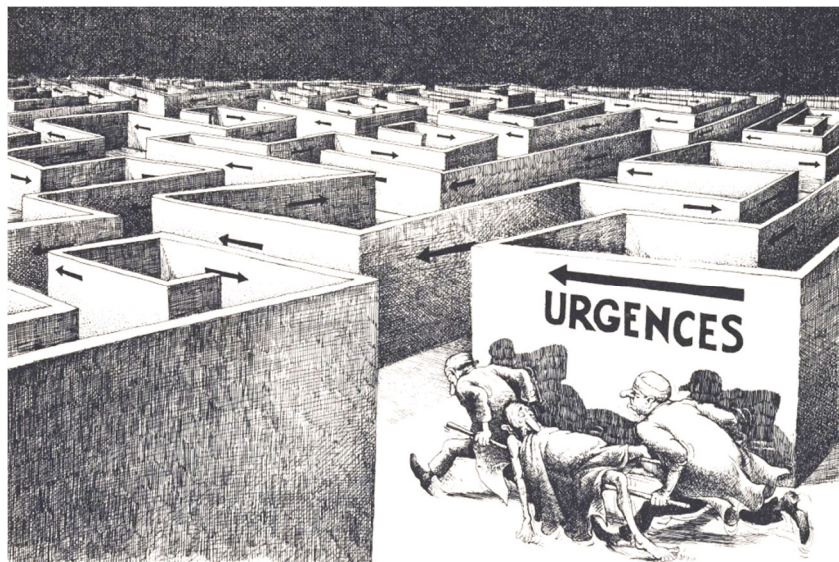
Après avoir consulté un tel expert, un collègue du Sud-Ouest (qui avait subi des échecs avec deux experts classiques), a obtenu la reconnaissance de la maladie de Lyme et par la commission de réforme et par l'ONF ; suite à cette reconnaissance il a pu se faire rembourser par l'ONF les frais de visites médicales, de soins qu'il avait avancés depuis sa demande de reconnaissance, soit depuis trois ans et non pris en compte par la sécu et la mutuelle, soit 840 € tout de même sur cette période.

Un collègue franc-comtois a connu un parcours similaire. Après avoir consulté plusieurs médecins locaux sceptiques et incompetents par rapport à Lyme, après avoir finalement reçu un traitement contre la borréliose d'un infectiologue reconnu, il s'est heurté par deux fois aux diagnostics de médecins-experts de la commission de réforme, un rhumatologue et un cardiologue refusant d'admettre qu'il présentait les symptômes tertiaires de la maladie. Ne renonçant pas, il a finalement pu obtenir d'être examiné par le Professeur Perronne. Son rapport d'expertise a débloqué sa situation, sans repasser par la commission de réforme. Du coup, l'ONF lui a remboursé les frais engagés à la date à laquelle il avait établi le formulaire P6 A Recto (« *déclaration de maladie professionnelle d'un fonctionnaire* ») donc avec effet rétroactif sur plus d'un an avant l'expertise. Les dépenses antérieures courant sur plusieurs années, sont par contre pour sa pomme !

D'autres collègues peuvent faire cette demande de reconnaissance par un expert mais certains, peut-être, ne font pas cette démarche. Le fait d'être positif aux tests est primordial pour la reconnaissance.

Par rapport au constat dramatique que nous faisons en 2014 en ce qui concerne la reconnaissance (très sommaire) et la prise en charge (très limitée) de la borréliose, la situation est en train d'évoluer. Mais comme l'écrivent les 100 médecins dans leur lettre ouverte, le plan d'action national contre la maladie lancé ce mois-ci par le gouvernement n'est encore qu'« *un premier pas timide vers la reconnaissance officielle de la maladie de Lyme chronique. Il y a urgence.* »

Les pouvoirs publics doivent faire beaucoup plus. Et l'action des associations de malades, de la Fédération Française contre les Maladies vectorielles à Tiques créée récemment, le SNUPFEN, entre autres, ont un rôle important à jouer.



L'OBS n° 2697 du 14 au 20 juillet 2016 : Maladie de Lyme : l'épidémie qu'on vous cache. 100 médecins lancent l'alerte.

Autres références :

L'Alsace - édition du 28/06/16

L'Est Républicain - édition du 11/09/16

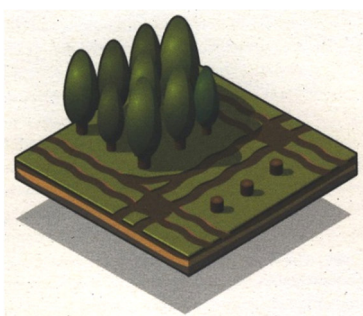
Unité Forestière n° 285 - Petit guide non exhaustif de la maladie de Lyme – août 2012

DE RETOUR DE SLOVENIE ET REPUBLIQUE TCHEQUE IMPRESSIONS SYLVICOLES

Lorsqu'on évoque les forêts de l'est, nous viennent d'abord à l'esprit ces grandes forêts naturelles de Pologne, du sud de la Tchéquie ou des Carpates. L'impression est toute autre lorsque l'on parcourt sur de grandes distances les paysages jusqu'à Prague, Salzbourg ou Ljubljana.

Tout d'abord la traversée du sud de l'Allemagne

Qu'on traverse la forêt noire de Fribourg vers la Bavière ou qu'on monte plus au nord vers Stuttgart, Nuremberg puis Prague et au-delà, on s'en doutait un peu, mais à ce point ! De l'épicéa, de l'épicéa, de l'épicéa et ... du pin sylvestre. Vu de la route, on ne peut pas à proprement parler de sylviculture, mais de ligniculture : très peu d'éclaircies, coupes rases sur scolytes, engrillagement, miradors et plantations 1m 50 x 1m 50 d'épicéas et pins sylvestres. Pas un feuillu en mélange, pas le moindre sapin à l'horizon et une strate herbacée inexistante.



En descendant de Munich pour traverser l'Autriche

Du nord au sud, on se dit que la montagne nous réservera de jolis peuplements mélangés et irréguliers. En effet, le changement est ... assez brutal ! Les miradors sont croisés avec des dahus. A part ça : de l'épicéa, de l'épicéa, de l'épicéa et ... du pin sylvestre. Peuplements très denses, régénération par grandes trouées replantées en épicéas 1m 52 x 1m 52.

La Slovénie

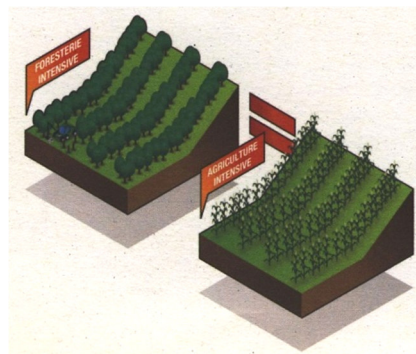
Petit pays à peine plus grand que la Franche-Comté est recouverte de forêt sur plus de la moitié de son territoire. Les réserves naturelles y sont nombreuses et anciennes comme en Croatie. Elles sont mises en valeur pour le tourisme. Les visites sont très encadrées et payantes, les sites et les paysages sont magnifiques.

Ces territoires sont connus pour accueillir encore l'ours, le lynx et le loup.

On sent encore l'influence de l'école allemande à proximité de l'Autriche avec beaucoup de plantations d'épicéas, des peuplements très denses et toujours la quasi absence du sapin, mais le mélange avec les feuillus est plus visible. En s'approchant de l'Italie, les feuillus redeviennent prépondérants avec le hêtre et le tilleul en grandes quantités. Le charme houblon commence à apparaître au fur et à mesure qu'on s'approche de l'Adriatique. Quelques ormes remarquables sont à signaler.

Le statut de propriété dominant semble avoir changé, en effet, la majorité des forêts slovènes sont privées et appartiennent à des paysans. Très peu de gestion dans ces forêts feuillues situées sur des terrains karstiques très accidentés. Des coupes ponctuelles, violentes, laissant derrière elles un champ de bataille de chandelles, arbres blessés ou déracinés.

Le manque de sylviculture donne des produits essentiellement destinés au bois de chauffage. Quelques petites scieries semi artisanales valorisent des bois de toutes essences et de petite dimension qui sont ensuite travaillés par des menuisiers qui tirent parti des singularités et des qualités de chaque morceau de bois. Le bois est beaucoup utilisé en aménagement extérieur.



En fin de compte, une drôle d'impression en rentrant

L'immense majorité des surfaces parcourues semble faire l'objet d'une sylviculture minimaliste, ou d'une ligniculture. Ce n'est pas la forêt qui est cultivée, mais le bois. A ces surfaces se juxtaposent des îlots de réserves naturelles faisant l'objet d'une protection très poussée. On se sent un peu seul en France à essayer de faire une sylviculture de peuplements feuillus de qualité, à essayer de favoriser le mélange d'essences et de varier les structures sur l'ensemble de nos forêts publiques.

L'impression de deux visions différentes

Production intense sur la majorité et protection forte sur une petite proportion contre production et protection partout ? La gestion que nous avons en forêt publique française ne s'oriente-t-elle pas aussi vers une production poussée sur la plus grande partie juxtaposée à de petits îlots de vieillissement et de sénescence ?

Tout cela donne envie de pousser plus loin pour chercher à découvrir ces grandes forêts vierges encore plus à l'est vers la Pologne, la Slovaquie, de visiter le nord de l'Allemagne où les feuillus tiennent une place plus importante ou de sortir des grands axes du sud de l'Allemagne, peut-être pour découvrir au détour d'un chemin qui sait une belle futaie jardinée. On se sentirait moins isolé...



INCROYABLE MAIS VRAI

Un examen professionnel se transforme en fiasco général et finit de discréditer une direction totalement incompétente. C'est l'incurie. On touche le fond.

Promiscuité

Le 13/09/16, après une heure de route, nous trouvons enfin une place pour stationner (gratuitement) à 200 m du Foyer de LA CASSOTTE situé au 18 rue de la Cassotte à BESANCON. Là, se trouve la nouvelle salle des examens professionnels de TFP et CTF. Nous suivons la file d'attente avant d'être contrôlés par trois personnes : obligation de présenter la carte d'identité et la convocation pour rentrer. Vigipirate oblige.....

Nous rentrons dans une pièce où il fait 30°, dans une salle 4 fois plus petite que Micropolis, pour le même nombre de candidat. Il va donc falloir se serrer. Les tables faisant un mètre de large, nous nous retrouvons à deux par table. Nous espérons ne pas avoir trop de documents. La direction veut-elle faire des économies en faisant un devoir pour deux ?

Après avoir découpé aux ciseaux 4 enveloppes, le sujet apparaît. Cette fois-ci, il y en a pour tout le monde (pas comme en 2015...). Mais l'organisateur attire notre attention sur le fait qu'il faut vérifier les documents, car il peut y avoir des manques... Encore des économies ?

Incurie

Quel flair, il ne manquait pas un mais... la moitié des documents énoncés dans le sujet. Tôle général, mais notre cher organisateur calme le Jeu (oui c'est un jeu...) en appelant la direction générale. Celle-ci est déjà au courant qu'elle s'est plantée sur environ 700 sujets. Mais elle va réfléchir des suites à donner. En attendant, la consigne de l'organisateur est de répondre aux questions possibles

Du coup j'en profite pour commencer à écrire cet article, plutôt que de répondre à des questions qui seront peut-être annulées, faute de documents.

Au bout d'une demi-heure enfin, la réponse tant attendue tombe, la DG reporte le concours d'un mois.

Gabegie

Hé oui, la DG a imprimé plus de 700 sujets sans en vérifier le contenu, elle a fait déplacer avec VA s'il vous plaît, un après-midi entier, plus de 700 personnes (candidats et organisateurs) sur les lieux des examens pour se caresser le stylo et louer autant de salles qu'il y a de régions, pour au final, tout recommencer un mois plus tard.

Les économies se feront dans une autre vie...

Monsieur « Je », vous qui décidez, vous qui savez tout, vous qui contrôlez tout, vous qui faites toujours mieux que votre prédécesseur, c'est quand même la première fois qu'on voit cela à l'ONF.

Vous faites toucher le fond à l'Etablissement.

A vous d'en tirer les conclusions qui s'imposent et ...

Si vous avez un peu d'amour propre et de dignité, étonnez-nous !



L'ETAT D'ASSIETTE NOUVEAU EST ARRIVE.

Pour inciter les communes à mobiliser davantage de bois, l'Etat n'a rien trouvé de mieux que de leur imposer de retenir l'intégralité de l'état d'assiette qui est proposé par nos services. En cas de refus ou de retard de délibération, pan-pan cul-cul, le préfet intervient et les somme de motiver leur décision ou leur absence de réponse.

Cela n'arrangera pas nos relations avec les élus.

Cette nouveauté n'a pas manqué de faire réagir notre collègue poète.

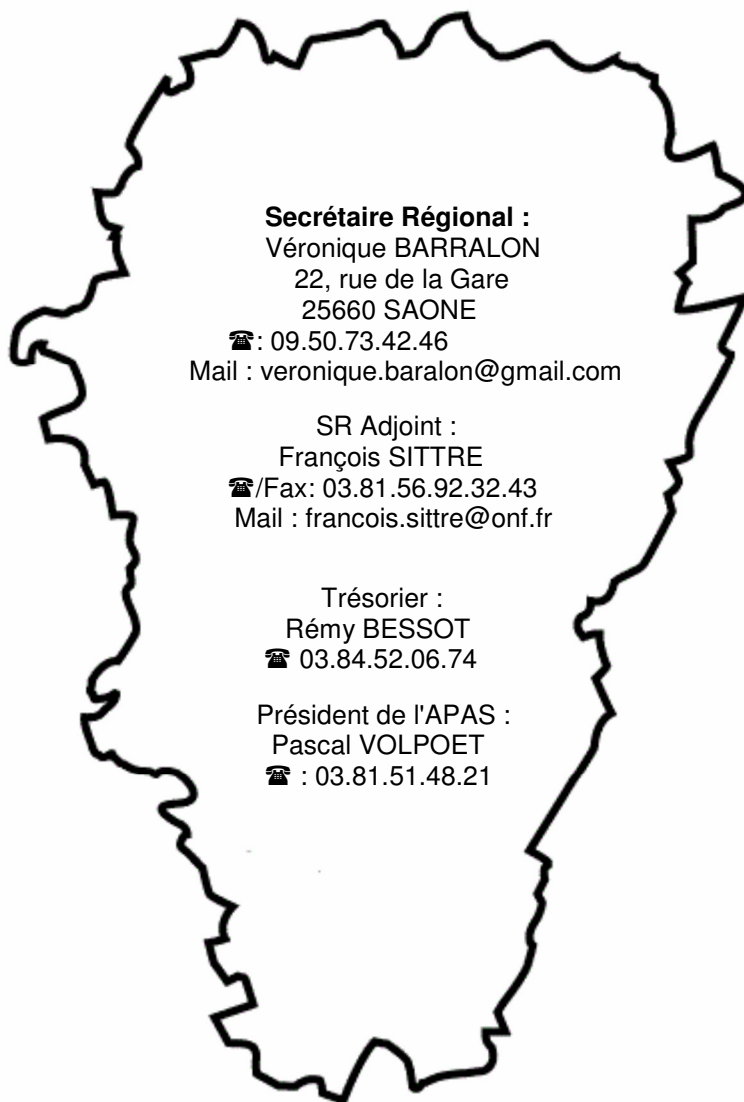


Bonjour, c'est la fin de l'été, :'(
L'Etat d' Assiette nouveau est arrivé
Et sera bientôt aux maires imposé.
Cette année, un décret vise à limiter
Les reports ou les suppressions injustifiées.
C'était un petit prix à payer
Mais une grande valeur attribuée
Au dialogue et à la responsabilité.

Oubliées, les relations humaines nouées
Entre chaque Commune et son forestier.
Les propositions peuvent être envoyées
Par courrier simple ou recommandé .
Les Maires vont sûrement apprécier
D'être de la sorte consultés
Pour n'avoir plus rien à décider .

Plus besoin avec leur Conseil de délibérer,
Ils devront juste pendant un mois la fermer
Pour nous confirmer que tout est accepté.
Ils risquent aussi de nous montrer
De quel bois ils peuvent se chauffer
Quand leur avis n'est plus considéré .:-(

LE SNUPFEN Solidaires EN FRANCHE-COMTE



Secrétaire Régional :

Véronique BARRALON

22, rue de la Gare

25660 SAONE

☎ : 09.50.73.42.46

Mail : veronique.baralon@gmail.com

SR Adjoint :

François SITTRE

☎/Fax: 03.81.56.92.32.43

Mail : francois.sittre@onf.fr

Trésorier :

Rémy BESSOT

☎ 03.84.52.06.74

Président de l'APAS :

Pascal VOLPOET

☎ : 03.81.51.48.21

Secrétaire de l'Agence du DOUBS :
Véronique BARRALON (☎ : 03.81.65.08.83)

Secrétaire de l'Agence de LONS LE SAUNIER :
Alain DELACROIX (☎ : 03.84.73.21.99)

Secrétaire de l'Agence de VESOUL :
Michel MAGUIN (☎ : 03.84.49.24.76)

Secrétaire de l'Agence NORD-FRANCHE-COMTE
François SITTRE (☎ 03.81.92.32.43)

COTISATIONS 2016

GRADE	Cotisation annuelle
❖ Adjoint Administratif	132 €
❖ Chef de District Forestier	
❖ Adjoint Administratif 2ème Classe	144 €
❖ Adjoint Administratif 1ère Classe	156 €
❖ Technicien Forestier	168 €
❖ Secrétaire Administratif Classe Normale	180 €
❖ Technicien Principal Forestier	
❖ Secrétaire Administratif de Classe Supérieure	192 €
❖ Secrétaire Administratif de Classe Exceptionnelle	204 €
❖ Chef Technicien Forestier	228 €
❖ Attaché Administratif	264 €
❖ CATE	
❖ IAE	276 €
❖ Attaché Administratif Principal	300 €
❖ IDAE	
❖ IGREF	348 €
❖ IGREFC	
❖ IGGREF	420 €



- le montant de la cotisation due par un stagiaire (lors d'une première prise de poste à l'ONF), est équivalente à

50 % du montant de la cotisation de son grade

- pour les adhérents relevant du droit privé, la cotisation est égale à **0,75 % du salaire net**

- la cotisation des adhérents à temps partiel est égale à la cotisation du grade x % du temps travaillé

- les adhérents retraités payent **50 % de la cotisation** de leur dernier grade

- les cotisations syndicales sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de **66 % du montant total**

BULLETIN D'ADHESION SNUPFEN

NOM.....Prénom.....

Date de naissance Grade

Adresse.....

Tél : fax : mail :

Le Signature

Bulletin à envoyer à : Rémy BESSOT - 14 rue Jean de la Fontaine - 39300 CHAMPAGNOLE -

☎ : 03.84.52.06.74

Contactez-le pour obtenir un imprimé de prélèvement automatique

ATTENTION : l'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de PAC (prélèvement automatique de cotisation) auprès du trésorier régional (n'oubliez pas de joindre alors un RIB ou un RIP)

*Ils n'étaient que quelques uns, ils furent foule soudain, ceci est de tous les temps.
Paul Eluard*

En route.

Je n'avais pas fait 2 km que je tombais sur un chasseur ! Ce n'était pas l'ouverture de la chasse, j'en conclus qu'il s'agissait d'un braconnier jusqu'à ce que j'aperçoive son insigne de garde forestier. Il me demanda sans politesse particulière ce que je faisais là.

- Vous voyez, je me promène.
- Hum ... Vous n'êtes pas sur le chemin.
- Et alors ?
- Ce n'est pas prudent, il y a des sangliers. Parfois des vadrouilleurs qui volent du bois. Je vous conseille de rejoindre le chemin forestier à 200 m sur votre droite.
- Je croyais que la forêt était ouverte à tous.
- J'espère que vous ne comptez pas faire du feu, c'est strictement interdit.
- Oui, et de jeter des ordures et de dénicher les nids d'oiseaux. Enfin, si j'ai encore le droit de marcher et de respirer...
- Vous êtes sur le domaine de l'Office National des Forêts, respectez la réglementation.

On m'avait prévenu, la France est devenue un parc d'attraction où n'est permis que ce qui n'est pas interdit, c'est-à-dire de moins en moins de choses. Je demandais au garde si je pouvais quand même pisser sans payer d'amende. Il haussa les épaules et s'éloigna tout en me surveillant par-dessus son épaule. Je me soulageais en savourant le plaisir de la gratuité.

Les vers de Rimbaud me revinrent en mémoire :

« Doux comme le Seigneur du cèdre et des hysopes,
Je pisse vers les cieux bruns, très haut et très loin,
Avec l'assentiment des grands héliotropes. »

Le sage des bois
Georges PICARD
Editions CORTI - 2016

